

Conseil d'UFR Lettres et Philosophie
31 mai 2022, 14 h
salle du conseil de Lettres

Présents et connectés : Samir Bajric, Virginie Brinker, Gilles Bousquet, Claire Despierres, Henri Garric, Guillaume Coqui, Sylvie Fontaine (procuration à E. Oudot), Marie-Ange Fougère, Corinne François-Denève, Jean-Baptiste Goussard (procuration à S. Bajric), Éric Heilmann (procuration à G. Bousquet) Maud Laufferon, Estelle Oudot, Jean-Philippe Pierron (procuration à H. Garric), Philippe Vigneron, Julie Jacques (étudiante), Jason Neel (étudiant)

Excusés : Claire Despierres, Jérôme Martin

Absents : Brigitte Bercoff, Richard Crescenzo, Michel Erman, Léa Petit (étudiante), Alexis Mathieu (étudiant) Clélia Robert (étudiante), Hugo Chalumeau (étudiant)

Invités : Séverine Blot, Youssef El-Hanbali, Laurence Giavarini, Anne Montmayeur

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Vote pour l'élection du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice de l'UFR

Une seule candidate s'est présentée : Marie-Ange Fougère qui présente son programme. Elle est élue à l'unanimité moins un vote blanc.

3. Conventions

- . convention pour CIMEOS de prestation de service pour l'organisation des Doctorales de la Société des sciences de l'information et de la communication. Elle est adoptée à l'unanimité.
- . doit être revalidé l'accord avec Mayence pour l'organisation des cursus intégrés (UFR Sciences humaines, Lettres et Philosophie, Langues). L'accord est adopté à l'unanimité.
- . encaissement de la subvention de la fondation AGIR (Crédit Agricole) de 5000 € pour le fonctionnement du DU Passerelle. Il est adopté à l'unanimité.

4. Modification de fiche-filière

Le département de Sciences du langage souhaite revenir sur une modification indue faite dans le cursus à distance et rétablir 24h CM. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

5. Points divers

a) Samir Bajric demande ce qu'il en est de la mise à jour du site de l'UFR. Il faudrait supprimer les informations qui ne sont plus d'actualité.

b) Estelle Oudot pose la question du calendrier Parcoursup. Virginie Brinker rappelle la nécessité de faire attention aux dossiers des étudiants titulaires du DAEU.

c) Philippe Vigneron informe que cette année encore des enseignants n'ont pas rendu les notes à temps. Henri Garric s'interroge sur la nature des sanctions possibles, par exemple les retenues sur salaire et va interroger le VP concerné. De même, Ph. Vigneron informe que certain·e·s enseignant·e·s ne viennent pas assurer leurs surveillances, obligeant le secrétariat à trouver une solution au pied levé. Il demande qu'une sensibilisation soit de nouveau faite.

Une motion est rédigée et approuvée à l'unanimité moins deux voix.